



26, Rue Sainte Barbe
13001 MARSEILLE

**BULLETIN DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2017
(SALAIRES 2016)**

**Pour flécher votre taxe d'apprentissage 2017 vers le CFA Epure Méditerranée via votre OCTA
www.cfa-epure.com**

1 – Vous mettre en contact avec votre Organisme Collecteur

Vous pouvez également vous adresser pour plus d'information sur la taxe d'apprentissage à :

**OCTALIA - Immeuble LE TITIEN
47, rue de la Victoire -75009 PARIS CEDEX 09
Site : www.octalia.org - Mail : contact@octalia.org - Téléphone : 01 45 74 33 44**

2 – Adresser vos éléments de paiement à votre Organisme Collecteur : Avant le 28 Février 2017

3 – Mentionner sur le bordereau de l'OCTA lors de votre versement que la taxe est attribuée au :

CFA Epure Méditerranée

pour la formation :

4 – Renvoyez-nous ensuite le présent bulletin à votre formation :

Nom de votre Entreprise

.....

Adresse :

.....
.....

Tél. : Fax :

Mail :

J'affecte la taxe d'apprentissage pour la formation :

.....

J'adresse à l'organisme collecteur suivant

la somme de : **Euros** et lui demande de vous verser la Taxe d'Apprentissage.

Le CFA Epure Méditerranée est habilité à percevoir :

En pratique : Vous financez la formation de votre apprenti en versant :

- Votre **QUOTA** (Catégorie A :CAP, Bac Pro, BTS, DUT) complété si nécessaire par le **HORS QUOTA** (Catégorie B : Bac+3 à Bac+5).
- Si votre entreprise emploie au moins 250 salariés adressez-nous également votre **CSA** (Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage).